



Section des agents de la Ville de Rennes du CCAS et de Rennes Métropole

Rennes, le 13 Juin 2019

Madame Nathalie APPERE
Mairie de Rennes

Copie : Monsieur Hubert CHARDONNET
Adjoint délégué du personnel
Madame Laurence QUINAULT
Directrice Générale de services
Monsieur Johan THEURET
Directeur Général Adjoint
Monsieur Gildas LAERON
Directeur des Ressources humaines

Objet : Préavis de grève spécifique pour tous les agents de la DRH.

Madame la Maire, Monsieur le Président,
Notre section syndicale S.U.D dépose ce jour, par la présente, un préavis de grève spécifique concernant les agent-e-s cité-e-s en objet, de 0 à 24h pour les journées du 21, 22, 23, 24, 25, 26,27, 28, 29 et 30 juin 2019.
La section SUD CT 35 dénonce les conséquences actuelles que subissent les personnels dans le cadre du projet de réorganisation de la Direction des Ressources Humaines.
SUD dénonce les modalités d'accompagnement de cette réorganisation auprès des agent-e-s sur le mode du dénigrement de leurs compétences et de la qualité du service rendu.

SUD maintient ses très fortes craintes liées à la création d'un pôle « Qualité de vie au travail » devant réunir la DRIS, le SST et les assistantes sociales. Création qui a abouti au départ des trois médecins du travail.
Notre organisation s'interroge sur la disparition du service « Allocation de retour à l'emploi » à travers une convention de gestion signée avec Pôle Emploi.
Notre organisation dénonce la poursuite par la Direction de « sous-estimer » la « gravité de la dégradation des conditions de travail et de leur impact sur l'état de santé des agents ».
Notre organisation dénonce la non prise en considération des demandes répétées de la part des agents en termes de nécessités de recrutement, de matériels, de logiciel, de locaux, etc....
Ce préavis de grève oblige, comme la loi l'indique, l'exécutif municipal et métropolitain à nous recevoir. Compte tenu de l'importance des sujets traités, de l'impatience et de la mobilisation des agent-e-s, nous entendons, Madame la Maire et Monsieur le Président, être reçus dans les délais les plus brefs.
Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire et Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour Sud Le secrétaire
Gérard GENDROT

Section SUD Ville de Rennes, CCAS, Rennes Métropole
Centre commercial Le Torigné
8 Place de Thorigné
35200 Rennes

Tél : 02 23 62 25 75

Courriel : sud@rennesmetropole.fr

Fax : 02 99 86 60 29

Site : sud-ct35.org